

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE D'ALFORT

DOMINANTE : PRATIQUE VETERINAIRE EN PRODUCTIONS OVINES ET CAPRINE

ORGANISATION DE LA FORMATION

Pour l'année universitaire 2006-2007, responsabilité administrative et organisation gérées par l'Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort.

Equipe d'enseignants organisant la formation :

- **Hélène BENOIT-VALIERGUE**, Docteur Vétérinaire, Directrice du centre d'application de Champignelles, Département de Productions Animales et Santé Publique, Tél : 03 86 45 10 22, Fax : 03 86 45 18 64
- **Dominique BERGONIER**, Maître de Conférences, Département Elevage et Produits, ENVT, Tél : 05 61 19 38 58, Fax : 05 61 19 38 59, Courriel : d.bergonier@envt.fr
- **Pierre BÉZILLE**, Professeur de Pathologie du Bétail, Département de Clinique, Santé et Production des Animaux d'Élevage, ENVL, Tél : 04 78 87 26 01, Fax : 04 78 87 26 06, Courriel : p.bezille@vet-lyon.fr
- **Philippe BOSSÉ**, Professeur de Zootechnie, Département de Productions Animales et Santé Publique, ENVA, Tél : 01 43. 96 71 47 ou 71 77, Fax : 01 43 96 70 67, Courriel : pbosse@vet-alfort.fr
- **Bruno POLACK**, Maître de Conférence de Parasitologie, Département d'Élevage et de Pathologie des Équidés et des Carnivores, Tél : 01 43 96 70 63, Fax : 01 43 75 35 07, Courriel : bpolack@vet-alfort.fr
- **François SCHELCHER**, Professeur de Pathologie du Bétail, Département Elevage et Produits, Tél : 05 61 19 38 33, Fax : 05 61 19 38 34, Courriel : f.schelcher@envt.fr

Enseignant correspondant à l'ENV de Nantes

- **Xavier MALHER**, Professeur de Zootechnie, Département de Santé des Élevage et Qualité des Produits, Tél : 02 40 68 76 48, Fax : 02 40 18 01 40, Courriel : malher@vet-nantes.fr

SECTEURS PROFESSIONNELS CONCERNES

- Secteur vétérinaire libéral en clientèle rurale ou mixte
- Secteur vétérinaire libéral ou salarié travaillant avec les filières ovines et caprine au sein d'organismes de développement ou d'entreprises agro-alimentaires ou de santé animale

OBJECTIFS D'ENSEIGNEMENT DE LA FORMATION

A l'issue des semaines d'enseignement et des périodes de stage, les participants devraient :

- connaître le contexte technique et économique des productions ovines et caprine
- savoir réaliser les principaux actes nécessaires à un vétérinaire en pratique ovine et caprine (contention individuelle, aide à la mise-bas, césarienne, injection, autopsie, échographie, ...)
- savoir établir un diagnostic et un pronostic des principales maladies des ovins et des caprins
- savoir mettre en œuvre un traitement économique et un plan de prévention pour les principales maladies des ovins et des caprins
- savoir utiliser l'ensemble des connaissances acquises pour la réalisation d'un audit d'élevage caprin ou ovin, soit pour résoudre un problème pathologique, soit pour optimiser les résultats économiques

Un accent particulier est mis sur un abord, un diagnostic et un traitement à l'échelle du troupeau plus qu'à l'échelle de l'animal individuel.

CONCEPTION PEDAGOGIQUE DE LA DOMINANTE

1. **Conférences** sur des points non abordés dans le cursus de base, sur des points nécessitant une réactualisation, ou faisant des synthèses sur l'abord des grands "syndromes" (exemples : la brebis à symptômes nerveux, le troupeau avec avortements enzootiques...)
2. **Exercices pratiques encadrés par des enseignants** : chantier de déparasitage externe, contention, échographies, autopsies, rationnement, etc...
3. **Etudes de cas de terrain, encadrés par des enseignants** : analyse de bergeries (ambiance, conception, hygiène), audit d'élevage avec rédaction en groupe de rapports d'audit
4. **Déplacements et séjours dans des régions productrices spécifiques** avec découverte d'élevages et d'organismes d'élevages. Pour 2006-2007, sont prévus un séjour à Niort (Deux-Sèvres) comme zone de production de lait de chèvre, un séjour à Champignelles (Yonne) comme zone productrice d'ovins à viande et de productions caprines fermières et un séjour à Saint Affrique (Aveyron) comme zone de production de lait de brebis.
5. **Deux stages de 6 semaines chacun, l'un en caprine, l'autre en ovine.** Chacun de ces stages se déroulera sous l'encadrement d'un vétérinaire praticien exerçant dans une structure fortement impliquée auprès des élevages ovins ou caprins. Cette structure peut être une clientèle libérale ou toute autre structure adéquate : GDS, Groupement de Producteurs, Coopérative Agricole, etc...Il est souhaitable que ces stages soient l'occasion de débiter un travail qui servira de base à l'élaboration de la Thèse de Doctorat Vétérinaire.
6. La réalisation **au cours de chacun des deux stages** d'un **travail personnel consistant en un audit d'élevage** motivé soit par l'existence d'une maladie multifactorielle, soit par la nécessité d'optimiser les résultats économiques.
7. **Mise en contact des participants avec des acteurs professionnels impliqués à divers niveaux dans l'économie, la santé animale et la santé publique vétérinaire des filières ovines et caprine** : l'AFSSA, le laboratoire de pathologie caprine de Niort, le GTV (section caprine et section ovine), l'Institut de l'Élevage, diverses entreprises et organismes de développement en productions ovines et caprine (SGCP, Conf. Gén. des Prod. de Lait de Brebis et des Industriels de Roquefort, UNICOR, CIALYN), la DSV de l'Yonne, des vétérinaires praticiens et des vétérinaires conseils s'occupant de pathologie ovine ou caprine,

CAPACITES D'ACCUEIL ET MODALITES DE RECRUTEMENT

Ce T1Pro ne sera réalisé, pour des raisons financières évidentes, que si le nombre d'inscrit(e)s pour la totalité de cette dominante atteint ou dépasse 5 étudiant(e)s. En cas d'annulation de la dominante, les candidats devront se reporter sur leur deuxième choix.

Le recrutement sera effectué selon les modalités indiquées dans le règlement de l'ENV d'Alfort relatif au 3^{ème} cycle professionnel court des études vétérinaires c'est-à-dire en prenant en compte **les moyennes générales obtenues en DCEV1 et DCEV2** et l'indice de motivation (thèmes des stages et optionnels déjà réalisés, sujet de thèse envisagé...)

Les déplacements en élevage et l'organisation des séjours hors des Ecoles Vétérinaires amènent à **limiter l'effectif des étudiants inscrits au titre « optionnel »**, c'est-à-dire qui suivent seulement certaines semaines d'enseignement et ne sont pas contrôlés sur leurs connaissances selon les modalités de la dominante. Voir les détails pour chacune des 5 semaines organisées sur les fiches ci-jointes ;

DEROULEMENT MATERIEL DE LA DOMINANTE :

L'attestation selon laquelle l'étudiant a suivi la Dominante "Pratique vétérinaire en productions ovines et caprine" de façon satisfaisante ne sera délivrée que si :

1. l'étudiant a suivi les 5 semaines d'enseignement spécifique, et s'il a réalisé les deux périodes de 6 semaines de stage
2. l'évaluation de la dominante est passée avec succès (les modalités de cette évaluation sont décrites en annexe 1)

Les cinq semaines d'enseignement spécifiques se dérouleront dans des sites différents et selon le calendrier prévisionnel donné en annexe 2. **Dans la mesure du possible**, pour ces cinq semaines, les frais d'hébergement et de transport (**au départ d'Alfort**) des étudiants seront pris en charge. Les deux dernières semaines seront en partie utilisées pour les présentations orales par les étudiants d'un des deux audits d'élevage réalisés au cours de leurs stages (cf évaluation en annexe 1). Ces présentations se feront devant tous les étudiants inscrits à la dominante et un jury d'enseignants spécialistes.

Chacun des deux stages de 6 semaines sera découpé en deux périodes de trois semaines. Chaque période de trois semaines est à réaliser d'affilée au cours des créneaux mentionnés dans le calendrier prévisionnel donné en annexe 2. Le stage en caprine d'une part et celui d'ovine d'autre part seront réalisés chacun avec un seul et même maître de stage.

Des accords pédagogiques existent actuellement avec deux autres dominantes Animaux de Rente. Les étudiants du T1 Pro Petits Ruminants peuvent suivre, **en tant qu'inscrits "optionnels", en plus de leurs 5 semaines de base choisies**, n'importe quelle semaine de chacun des deux T1-Pro.suivants « Reproduction Bovine » et « Pathologie Clinique des Ruminants ». Il faut annoncer aussi ces souhaits dès la rentrée 2006 aux responsables concernés.

ATTENTION, pour certaines semaines et/ou journées, un quota d'étudiants sera défini par chaque responsable, car certains enseignements ne peuvent pas être organisés efficacement si le nombre d'étudiants est trop élevé (déplacements, enseignements pratiques en petits groupes, visites d'élevages et/ou d'organismes, etc.)

INFORMATIONS ET CONTACTS

École Nationale Vétérinaire d'Alfort

Pour les semaines d'enseignement de pratique en productions ovines, se renseigner auprès de Philippe BOSSÉ, Professeur de Zootechnie

Pour les semaines d'enseignement de pratique en production caprine, se renseigner auprès de Bruno POLACK, Maître de Conférence de Parasitologie,

Annexe 1

MODALITES D'EVALUATION DE LA DOMINANTE

" PRATIQUE VETERINAIRE EN PRODUCTIONS OVINES ET CAPRINE

Année Universitaire 2006-2007

Ces modalités suivent les consignes relatives au "système global" décrit dans le règlement des études du 3^{ième} cycle professionnel court de l'ENV d'Alfort.

1 - une note de « stage » comptera pour 2/3, et une note d'évaluation pour la "théorie" pour 1/3

2 - la note de « stage » sera la moyenne de 4 notes

- une note d'appréciation du comportement de l'étudiant pendant le stage par le vétérinaire d'accueil en production caprine (coefficient 0.25)
- une note d'appréciation du comportement de l'étudiant pendant le stage par le vétérinaire d'accueil en production ovine (coefficient 0.25)
- une note sur le rapport écrit d'audit d'élevage caprin (moyenne de la notation par le vétérinaire maître de stage et de la notation par l'enseignant tuteur de stage) (coefficient 0.75)
- une note sur le rapport écrit d'audit d'élevage ovin (moyenne de la notation par le vétérinaire maître de stage et de la notation par l'enseignant tuteur de stage) (coefficient 0.75)

3 - la note pour la "théorie" sera attribuée par un jury d'enseignants sur l'exposé oral d'un des deux audits d'élevage réalisés par l'étudiant, suivi de questions.

Une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 permettra à l'étudiant d'obtenir l'attestation selon laquelle il a suivi la Dominante "Pratique vétérinaire en productions ovines et caprine" de façon satisfaisante laquelle permettra de pouvoir soutenir la thèse de doctorat dans l'année en cours.

**L'attestation ne sera délivrée que si les deux rapports de stage écrits
sont fournis pour correction dans le délai précisé.**

Dans le cas contraire, l'étudiant(e) sera renvoyé(e) d'office en septembre (cf infra)

Une moyenne générale inférieure à 10/20 renvoie l'étudiant à une session de rattrapage en septembre qui comportera un examen écrit type QCM ou QROC (coefficient 6/10) suivi d'un oral comportant une question de synthèse en production caprine et une question de synthèse en productions ovines (coefficient 4/10). La note finale devra être supérieure ou égale à 10/20 pour l'obtention de l'attestation et l'autorisation de soutenir la thèse de doctorat dans l'année en cours.

Annexe 2

PROGRAMME PREVISIONNEL DE LA DOMINANTE "PRATIQUE VETERINAIRE EN PRODUCTIONS CAPRINE ET OVINES"

Année Universitaire 2006-2007

Seules sont présentées ici les semaines d'enseignement théoriques.

Les deux stages seront à réaliser entre :

- semaine théorique N° 1 et semaines théoriques N°2/3
- semaines théoriques N°2/3 et semaines théoriques N°4/5

En outre, entre les semaines théoriques N°2/3 et les semaines théoriques N°4/5, les étudiant(e)s doivent rédiger et rendre, pour correction, leurs deux rapports de stage

Date butoir pour rendre les rapports : (*à préciser*)

Remarque : vous devez fournir 2 exemplaires écrits du rapport en caprine, 3 exemplaires écrits du rapport d'ovine, une version numérisée de chacun des rapports (disquette ou CD ROM ou e mail). Le tout doit être expédié à P. Bossé (ENVA)

Le choix d'un sujet de thèse de doctorat vétérinaire portant sur les ovins ou les caprins n'est pas obligatoire mais recommandé. La bibliographie et les résultats préliminaires de telles thèses peuvent être utilisés pour la rédaction du rapport de stage.

SEMAINE N°1 PATHOLOGIE CAPRINE

ORGANISEE PAR

B. Polack (*U.P.de Parasitologie, ENV Alfort, tél 01 43 96 70 63, e mail : bpolack@vet-alfort.fr*)
avec l'appui du DPASA de l'ENV Alfort
et du Service de la Formation Continue de l'ENV Alfort (tél. 01 43 96 70 27 ou 01 43 96 70 38)

LE PROGRAMME QUI SUIT EST CONCU POUR LES ETUDIANTS DE V^{ème} ANNEE, ET LES PRATICIENS NON SPECIALISES DESIRANT DIVERSIFIER LEUR ACTIVITE VERS L'ABORD GLOBAL ET LE CONSEIL EN MATIERE DE SANTE DU TROUPEAU CAPRIN.

LIEU : AFSSA, 60 rue Pied de Fond, 79012 Niort cedex tél. : 05 49 79 61 28
Logement en gîte rural (budget de la dominante).
Repas en structure universitaire et au gîte
Acceptation d'étudiants supplémentaires à titre « optionnel » : pas de quota

PROGRAMME SEMAINE N°1 (prévisionnel)

Dates prévisionnelles : fin septembre – début octobre 2006
--

Présentation de l'AFSSA Niort

PRESENTATION DE L'ELEVAGE CAPRIN FRANÇAIS

LES PARASIToses DES CAPRINS

LES MALADIES DU CHEVREAU

LA TREMBLANTE CHEZ LES CAPRINS

MAMMITES ET QUALITE DU LAIT

LES MYCOPLASMOSES

LES MALADIES LIEES A L'ALIMENTATION

L'ALIMENTATION DES CAPRINS

LE CAEV

LA REPRODUCTION CHEZ LES CAPRINS

AUTOPSIES DE CAPRINS

AVORTEMENTS PARATUBERCULOSE ET LYMPHADENITE CASEEUSE

LA REPRODUCTION ET LA VISITE D'ELEVAGE VUES PAR UN PRATICIEN

LE SUIVI TECHNICO-ECONOMIQUE

SEMAINE N°2

AUDIT VETERINAIRE EN ELEVAGE OVIN ALLAITANT

Module 1

ORGANISEE PAR

Hélène BENOIT-VALIERGUE (*Centre d'Application de Champignelles, Yonne, tél.03 86 45 10 22*)
et Ph. BOSSE (*U.P.de de Zootechnie, ENV Alfort, tél 01 43 96 71 47, e mail : pbosse@vet-alfort.fr*)
avec l'appui du DPASP de l'ENV Alfort
et du Service de la Formation Continue de l'ENV Alfort (tél. 01 43 96 70 27 ou 01 43 96 70 38)

LE PROGRAMME QUI SUIT EST CONCU POUR LES ETUDIANTS DE V^{ème} ANNEE, ET LES PRATICIENS NON SPECIALISES DESIRANT DIVERSIFIER LEUR ACTIVITE VERS L'ABORD GLOBAL ET LE CONSEIL EN MATIERE DE SANTE DU TROUPEAU OVIN.

LIEU : Ecole Nationale Vétérinaire d'Alfort

Acceptation d'étudiants supplémentaires à titre « optionnel » : pas de quota

PROGRAMME SEMAINE N°2

Dates prévisionnelles : fin novembre 2006

ACTUALITES SUR LA FILIERE VIANDE OVINE (*Conférence*)

PRODUCTIONS SOUS SIGNES DE QUALITE : généralités (*Conférence*)

PRODUCTIONS SOUS SIGNES DE QUALITE : production de viande ovine sous CCP, exemple de la CIALYN (*Conférence*)

PRODUCTIONS SOUS SIGNES DE QUALITE : production de viande ovine sous label « BIO » (*Conférence*)

THERAPEUTIQUES « ALTERNATIVES » EN ELEVAGE OVIN : homéopathie (*Conférence*)

THERAPEUTIQUES « ALTERNATIVES » EN ELEVAGE OVIN : phyto et aromathérapie (*Conférence*)

PARATUBERCULOSE OVINE (*Conférence*)

PATHOLOGIE METABOLIQUE ET RATIONS A RISQUES (*Conférence*)

DOMINANTES PATHOLOGIQUES DES AGNEAUX DE BERGERIE (*Conférence*)

LES AVORTEMENTS ENZOOTIQUES EN ELEVAGE OVIN (*Conférence*)

PARASITISME INTERNE / COPROSCOPIES EN PRODUCTION D'AGNEAUX DE BERGERIE (*Conférence*)

INTERET DU DECCOX® DANS LA GESTION DU PARASITISME INTERNE DES AGNEAUX DE BERGERIE (*Conférence*)

SEMAINE N°3

AUDIT VETERINAIRE EN ELEVAGE OVIN ALLAITANT

Module 2

ORGANISEE PAR

Hélène BENOIT-VALIERGUE (*Centre d'Application de Champignelles, Yonne, tél.03 86 45 10 22*)
 et Ph. BOSSE (*U.P.de de Zootechnie, ENV Alfort, tél 01 43 96 71 47, e mail : pbosse@vet-alfort.fr*)
 avec l'appui du DPASP de l'ENV Alfort
 et du Service de la Formation Continue de l'ENV Alfort (tél. 01 43 96 70 27 ou 01 43 96 70 38)

LE PROGRAMME QUI SUIT EST CONCU POUR LES ETUDIANTS DE V^{ème} ANNEE, ET LES PRATICIENS NON SPECIALISES DESIRANT DIVERSIFIER LEUR ACTIVITE VERS L'ABORD GLOBAL ET LE CONSEIL EN MATIERE DE SANTE DU TROUPEAU OVIN.

LIEU : Centre d'Application de Champignelles (Yonne)
TOUS LES ETUDIANTS SONT HEBERGES ET PRENNENT LEURS REPAS AU CENTRE (budget dominante)
Acceptation d'étudiants supplémentaires à titre « optionnel » : qsp 20 étudiants au total

PROGRAMME SEMAINE N°3

Date prévisionnelle : fin novembre début décembre 2006 (juxtaposée à la semaine N°2)
--

RAPPELS APPLIQUES DE PHYSIOLOGIE DE LA REPRODUCTION OVINE (Conférence)

APPLICATIONS ZOOTECHNIQUES DE LA MELATONINE EN ELEVAGE OVIN (Conférence)

RATIONALISATION DE LA REPRODUCTION EN ELEVAGE OVIN (Conférence)

ECHOGRAPHIE CHEZ LES OVINS : particularités et intérêts (Conférence)

ECHOGRAPHIES DE DIAGNOSTIC DE GESTATION DANS UN TROUPEAU OVIN ALLAITANT (Atelier pratique)

LE LOGEMENT EN PRODUCTIONS OVINES (Conférence)

AUDIT DE LA BERGERIE D'UN ELEVAGE D'OVINS A VIANDE (Atelier Pratique)

BASES THEORIQUES DU RATIONNEMENT DES BREBIS ALLAITANTES (Conférence)

AUDIT DU RATIONNEMENT SUR DES RATIONS HIVERNALES DE BREBIS ALLAITANTES (Atelier Pratique)

LE RATIONNEMENT DES BREBIS ALLAITANTES : vérification de rations hivernales (Atelier pratique)

BASES THEORIQUES DU RATIONNEMENT DES AGNEAUX DE BERGERIE (Conférence)

PANORAMA DE LESIONS NECROPSIQUES CHEZ LES OVINS (Conférence)

AUTOPSIE DE LA BREBIS ET DE L'AGNEAU (Atelier pratique)

GESTION DU PARASITISME INTERNE EN ELEVAGE OVIN ALLAITANT (Conférence)

ZOONOSES PROFESSIONNELLES EN PRATIQUE VETERINAIRE : particularités lors du travail auprès des élevages de petits ruminants (Conférence)

PRINCIPES GENERAUX D'UN AUDIT GLOBAL D'ELEVAGE (Conférence)

GTE ET AUDIT GLOBAL EN ELEVAGE OVIN ALLAITANT (Conférence)

ANALYSE DE DOCUMENTS TECHNICO ECONOMIQUES D'UN ELEVAGE OVIN ALLAITANT (Atelier pratique)

VISITE DELEVAGE DANS LE CADRE D'UN AUDIT GLOBAL DANS UN TROUPEAU OVIN ALLAITANT (Atelier pratique)

REDACTION DU COMPTE RENDU D'AUDIT GLOBAL D'UN ELEVAGE OVIN ALLAITANT (Atelier pratique)

Présentation de l'analyse critique et des propositions d'améliorations découlant de l'audit global

SEMAINE N°4

Eléments complémentaires de pratique ovine

ORGANISEE PAR

Hélène BENOIT-VALIERGUE (*Centre d'Application de Champignelle, Yonne, tél.03 86 45 10 22*)
Bruno Polack (*U.P. de Parasitologie, ENV Alfort, tél. 01 43 96 70 63 ; e mail : bpolack@vet-alfort.fr*)
Ph. BOSSE (*U.P. de Zootechnie, ENV Alfort, tél 01 43 96 71 47, e mail : pbosse@vet-alfort.fr*)
avec l'appui du DPASA de l'ENV Alfort
et du Service de la Formation Continue de l'ENV Alfort (tél. 01 43 96 70 27 ou 01 43 96 70 38)

LE PROGRAMME QUI SUIT EST CONCU EXCLUSIVEMENT POUR LES ETUDIANTS DE 5^{ème} ANNEE DESIRANT DIVERSIFIER LEUR ACTIVITE VERS L'ABORD GLOBAL ET LE CONSEIL EN MATIERE DE SANTE DU TROUPEAU OVIN.

LIEU : Centre d'Application de Champignelles (Yonne)
TOUS LES ETUDIANTS SONT HEBERGES ET PRENNENT LEURS REPAS AU CENTRE.(budget dominante)
Acceptation d'étudiants supplémentaires à titre « optionnel » : aucun étudiant accepté

PROGRAMME SEMAINE N°4

Date prévisionnelle : fin mai – début juin 2007

<p><u>Soutenance orale des rapports de stage</u></p>

LEGISLATION APPLIQUEE EN ELEVAGE DES PETITS RUMINANTS
(Conférence)

PRINCIPES DE L'ELEVAGE A L'HERBE DES OVINS (Conférence)

AGROBROMATOLOGIE APPLIQUEE AU PATURAGE DES OVINS A VIANDE
(Atelier pratique)

PRODUCTION FROMAGERE FERMIERE CAPRINE (conférence et visites d'exploitations)

LUTTE CONTRE LE PIETIN : rappels théoriques puis atelier pratique de parage sur un troupeau ovin viande

LUTTE CONTRE LES PARASITES EXTERNES : atelier pratique de réalisation d'un chantier de bain antiparasitaire sur un troupeau ovin viande

COPROSCOPIES : atelier pratique de réalisation et interprétation de coproscopies chez les petits ruminants
(Ateliers pratiques)

SEMAINE N°5

Pratique vétérinaire élevage ovin laitier

ORGANISEE PAR

Ph. BOSSE (*U.P. de Zootechnie, ENV Alfort, tél 01 43 96 71 47, e mail : pbosse@vet-alfort.fr*)

Dominique BERGONIER (*Département Elevage et Produits, ENVT, Tél : 05 61 19 38 58*

Fax : 05 61 19 38 59, Courriel : d.bergonier@envt.fr)

avec l'appui du DPASA de l'ENV Alfort

et du Service de la Formation Continue de l'ENV Alfort (tél. 01 43 96 70 27 ou 01 43 96 70 38)

LE PROGRAMME QUI SUIT EST CONCU POUR LES ETUDIANTS DE v^{ème} ANNEE, ET LES PRATICIENS NON SPECIALISES DESIRANT DIVERSIFIER LEUR ACTIVITE VERS L'ABORD GLOBAL ET LE CONSEIL EN MATIERE DE SANTE DU TROUPEAU OVIN.

**LIEU : CFPPA La Cazotte, Route de Bournac, SAINT AFFRIQUE (Aveyron). Tél. 05 65 98 10 35
POUR LES ETUDIANTS INSCRITS POUR TOUTE LA DOMINANTE, TRANSPORT, DEPLACEMENTS ET LOGEMENT PRIS EN CHARGE, DANS LA MESURE DU POSSIBLE, SUR LE BUDGET DOMINANTE.**

Acceptation d'étudiants supplémentaires à titre « semaine optionnelle » : qsp 24 étudiants au total

PROGRAMME SEMAINE N°5

Date prévisionnelle : début juin 2007 (juxtaposée à la semaine N°4)
--

ACTUALITES SUR LA FILIERE LAIT DE BREBIS. (*conférence*)

SCHEMAS NATIONAUX D'AMELIORATION GENETIQUE DES BREBIS LAITIERES. (*conférence*)

QUALITE HYGIENIQUE ET SECURITE MICROBIOLOGIQUE DU LAIT DE BREBIS. (*conférence*)

VISITE D'UNE UNITE DE PRODUCTION DE ROQUEFORT : laboratoire de suivi qualité, unité expérimentale de production, caves d'affinage (*Atelier pratique*)

LES MAMMITES EN ELEVAGE OVIN LAITIER (*Conférence*)

MYCOPLASMOSE ET AGALACTIE CONTAGIEUSE EN ELEVAGE OVIN LAITIER (*Conférence*)

LA TRAITE MECANIQUE DES BREBIS : exemple du troupeau du CFPPA La Cazotte de Saint Affrique (*traite commentée*)

VISITE D'UN ELEVAGE LAITIER EN VUE DE LA REALISATION D'UN AUDIT CIBLE (*Atelier pratique*)

ANALYSE DES DONNEES RECUEILLIES AU COURS DE LA VISITE DELEVAGE (*Atelier pratique*)

APPROCHE PRATIQUE DU RATIONNEMENT DE LA BREBIS (*Atelier pratique*)

CAS CLINIQUES DE PATHOLOGIE METABOLIQUE EN ELEVAGE OVIN LAITIER (*Conférence*)

PANORAMA DES LESIONS CLASSIQUEMENT OBSERVEES SUR LES BREBIS LAITIERES DE REFORME (*Atelier pratique en abattoir*)

PROGRAMME NATIONAL DE SELECTION SUR LA RESISTANCE A LA TREMBLANTE (*Conférence*)

TREMBLANTE ET MALADIES A VIRUS LENTS EN ELEVAGE OVIN : approche de terrain dans le Rayon de Roquefort (*Conférence*)

GTE ET AUDIT EN ELEVAGE OVIN LAITIER : principes, critères et présentation de cas (*Conférence*)